TRANSPORTS SCOLAIRES Rémi

# UNE RENTRÉE QUI ROULE

INSCRIPTION EN LIGNE

du 4 JUIN
au 18 JUILLET
2025



remi-centrevaldeloire.fr En Centre-Val de Loire, les transports scolaires sont gratuits



**REMI-CENTREVALDELOIRE.FR** 

LA RÉGION VOUS TRANSPORTE AU QUOTIDIEN







## Inscription transport scolaire 2025-2026

#### **CDC** du Perche

- **SITS Nogent** Primaire
- Collège Authon du Perche

### - Collèges et Lycées de Nogent

#### QUAND FAIRE LA DEMANDE ?

#### Dès le 4 juin 2025 :

- Jusqu'au 11 juillet 2025 pour les inscriptions par formulaire papier
- Jusqu'au 18 juillet 2025 pour les inscriptions en ligne.

Passé ces délais, 15€ de frais de gestion supplémentaire par enfant seront demandés, dans la limite de 30€ par représentant légal.

#### COMMENT FAIRE SA DEMANDE?

En priorité par internet : sur le site www.remi-centrevaldeloire.fr avec le paiement en ligne.

Exceptionnellement possibilité par courrier : en nous retournant le formulaire d'inscription dûment complété et signé à l'adresse suivante : Communauté de Communes du Perche, Service Transport, 3 rue Doullay, 28400 NOGENT LE ROTROU. Ce formulaire est téléchargeable sur le site internet www.remi-centrevaldeloire.fr

ATTENTION: l'inscription ne sera validée qu'à réception du dossier complet (photo + paiement)

#### **FORMALITES**

Le transport scolaire est gratuit ; seuls des frais de gestion sont demandés : 25€ par enfant dans la limite de 50€ par représentant légal.

La carte de transport est valable 5 ans (8 ans pour les nouvelles cartes) et est réactivée à chaque renouvellement d'inscription. Toute demande de duplicata de la carte de transport sera facturée 15 €.

Merci de prendre connaissance du règlement de transport scolaire Régional à l'adresse www.remicentrevaldeloire.fr

#### CIRCUITS ET HORAIRES

Les horaires des circuits seront consultables sur le site de la Communauté de Communes du Perche (www.ccperche.fr) rubrique « Vie quotidienne » fin Août 2025.

Pour tout renseignement, merci de vous adresser à :

Pour les écoles PRIMAIRES et le collège AUTHON DU PERCHE : Cécile AUBIN, CDC DU PERCHE (cecile.aubin@cc-perche.fr) ou 02 37 52 58 38

Pour les collèges et lycées de NOGENT (uniquement pour les enfants transportés par les cars scolaires) : Maryse DENIAU, SITS Nogent (maryse.deniau@cc-perche.fr) ou 07 88 41 19 60 ou 02 37 52 58 38

Pour les élèves transportés par les cars de ligne régulière (lignes 44, 9, 403...) : s'adresser à TRANSDEV - 28300 MAINVILLIERS